

# Polyculture Elevage

## RESTRUCTURATION ENVIRONNEMENT ECHANGES

### Territoire

Département de la  
Haute-Savoie  
Territoire de l'Albanais

### Structure porteuse

Chambre  
d'Agriculture Savoie  
Mont-Blanc



Nombre  
d'agriculteurs  
concernés : 69

### Partenaires

- Comité de Développement des Agriculteurs de l'Albanais
- Communautés de Communes du Pays d'Alby et du Canton de Rumilly
- Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes
- Conseil Savoie Mont-Blanc
- DDT 74
- Syndicat des Propriétaires Fonciers

### Contact

Gaëlle Cordel  
Conseillère chargée de  
territoire Albanais 74  
04 50 88 18 34  
06 48 39 11 60  
gaelle.cordel@smb.chambagri.fr



## LA RESTRUCTURATION FONCIERE, UN LEVIER D'ACTION DE LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE



### Origine

Un diagnostic agricole réalisé sur le territoire de l'Albanais Haut Savoyard a montré que la structuration foncière des exploitations laitières étaient pénalisantes à plusieurs titres. En effet, les parcelles morcelées et éloignées, impactent lourdement la rentabilité technico-économique des exploitations (temps de travail, consommation de carburant, autonomie fourragère pour respecter les cahiers des charges IGP et AOP), l'environnement (pollution de l'air, maintien de la biodiversité) ainsi que la relation sociale (nuisances liées à la circulation dans un territoire sous pression). Face à ce constat, les agriculteurs du territoire, en lien avec les collectivités, ont engagé en 2010, une réflexion sur le sujet dans le cadre du PSADER (Programme Stratégique Agricole et de Développement Rural).



### Objectifs

Améliorer la triple performance des exploitations par des échanges en culture, en vue de réduire les consommations d'énergie, de préserver la valorisation du lait en AOP et IGP, d'améliorer l'autonomie alimentaire, de réduire le temps de travail et les tensions avec le voisinage.



### Etapes du projet

#### 2010 – 2013

- Etat des lieux initial et cartographie des parcelles
- Elaboration de grilles de valeur d'échange
- Etat des lieux des réglementations, évaluation des impacts sur les obligations administratives et les aides PAC
- Communication, sensibilisation des agriculteurs : courriers, réunions d'info et articles de presse
- 40 agriculteurs rencontrés - 34 ha échangés - 5 communes
- Evaluation de l'action

#### 2013 – 2016

- Nouvelle mobilisation des agriculteurs via des réunions d'informations dans les communes et des courriers
- Sensibilisation dans le cadre des réunions PLUI
- Rencontre avec le Syndicat de la Propriété Rural et réalisation d'un article commun dans la presse locale
- Nouvelles réalisations d'échanges : Rencontres des agriculteurs, scénarii d'échanges, analyse réglementaire, médiation, rédaction de contrats d'échanges
- 29 agriculteurs rencontrés - 46 ha échangés - 6 communes

#### Et demain ?

- Réalisation d'un guide de bonnes pratiques d'échanges à destination des agriculteurs et des propriétaires
- Poursuivre la sensibilisation via des articles témoignage
- Poursuite des échanges

#### 2017

- Recherche de financements : rencontre des collectivités
- Organisation de l'opération « élus à la ferme » sur une exploitation en zone urbaine
- Médiation foncière sur une commune dans le cadre d'installation de deux jeunes : 8 exploitations, 13 ha, en cours de discussion

### Clefs de réussite

Des agriculteurs moteurs et motivés, prêts à perdre sur certains points pour gagner sur d'autres et à dialoguer sans crainte

Une adaptation aux besoins prioritaires des agriculteurs (pâture, taille, éloignement...)

Des moyens et des compétences en médiation, du temps pour sensibiliser et mûrir les projets et en conséquence des moyens financiers

De la communication sur des opérations réussies

### Points de vigilance

Des freins humains : incertitude sur l'avenir, concurrence foncière, relation entre agriculteurs ou avec les propriétaires

La sensibilisation d'un plus grand nombre d'agriculteurs pour être plus efficace

Un cadre administratif rigide (PAC, règlement des structures)

La pérennité des moyens d'accompagnement



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?  
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes  
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini  
69364 Lyon Cedex 07